

Références technico-économiques



Ces références sont produites à partir de synthèses de coûts de production réalisés avec la méthode de l'Institut de l'Élevage (IDELE). Elles peuvent être utiles aux élevages en place qui cherchent à avoir des points de comparaison. Elles permettent également d'accompagner les porteurs de projet dans l'élaboration de leurs chiffrages. Les données qui suivent sont issues de résultats technico-économiques en conjoncture 2022 de 22 exploitations réelles ayant un atelier de brebis laitières en Auvergne-Rhône-Alpes.

Avertissement : Le fonctionnement de ces exploitations n'est pas systématiquement optimisé et il convient de garder un regard critique sur leurs résultats (ex : les quantités de concentrés distribuées).

Les résultats ont été classés selon les trois typologies d'élevages qui ont été identifiées préalablement :

- Type **livreur** (7 élevages étudiés), références en pages 3 à 6
- Type **fromager < 250 l** (7 élevages étudiés), références en pages 7 à 10
- Type **fromager > 250 l** (8 élevages étudiés), références en pages 11 à 14.

■ Clefs de lecture

⇒ Période de production

- Été : Mises-bas entre le 1^{er} Décembre et le 31 Mai
- Hiver : Mises-bas entre le 1^{er} Juin et le 30 Novembre
- Toute l'année : Plusieurs périodes de mises-bas, périodes de production en été et en hiver

⇒ Durée de traite

Il s'agit de la période au cours de laquelle le troupeau est traité. Il ne faut pas confondre cette donnée avec la durée de lactation des brebis. S'il y a plusieurs lots dans l'élevage, avec une période où les deux lots sont traités simultanément, la durée de traite mesure le nombre de jours entre le début de traite du premier lot, et le tarissement du dernier lot.

⇒ 2 postes de dépenses à différencier :

- Frais de reproduction : ils comprennent essentiellement les coûts liés à l'insémination (semence et pose), le contrôle des gestations, les outils de synchronisation des chaleurs (ex : pose d'éponge) et d'éventuels contrats et outils de suivi de la reproduction
- Frais d'élevage : ils comprennent l'identification, les cotisations au GDS et/ou contrôle laitier, l'achat de litière, les frais de transformation et de commercialisation.

⇒ Nombre de brebis :

On calcule l'effectif moyen pondéré sur l'année des brebis présentes sur l'exploitation. On prend en compte toutes les brebis présentes, que ce soit en production, en reproduction ou improductives.

⇒ Marge brute de l'atelier :

Différence entre l'ensemble des produits affectables directement à l'atelier (ventes de produits laitiers, variations d'inventaires, aides couplées) et l'ensemble des charges opérationnelles directement nécessaires à la production (achat d'alimentation, charges dédiées à la surface fourragère auto-consommée, frais d'élevage). Cette marge brute permet de couvrir les charges de structure (mécanisation, gestion, rémunération de la main d'œuvre...). Par convention, les céréales autoconsommées par l'atelier se voient affecter une valeur théorique dite prix de cession, correspondant à l'équivalent d'une vente entre l'atelier grandes cultures et l'atelier ovin. Ce prix de cession est de 230 € en 2022 et 220 € en 2023.

⇒ 2 types d'approche de la rémunération du travail :

- Approche **comptable** : les **amortissements** sont pris en compte
- Approche **trésorerie** : les **annuités** sont prises en compte et pas les amortissements

⇒ Typologie :

Les exploitations sont classées et ont été analysées selon trois types représentant trois systèmes de production, chacun ayant ses spécificités propres : les livreurs, les fromagers de moins de 250 l par brebis et les fromagers de plus de 250 l par brebis.

⇒ Coût de production :

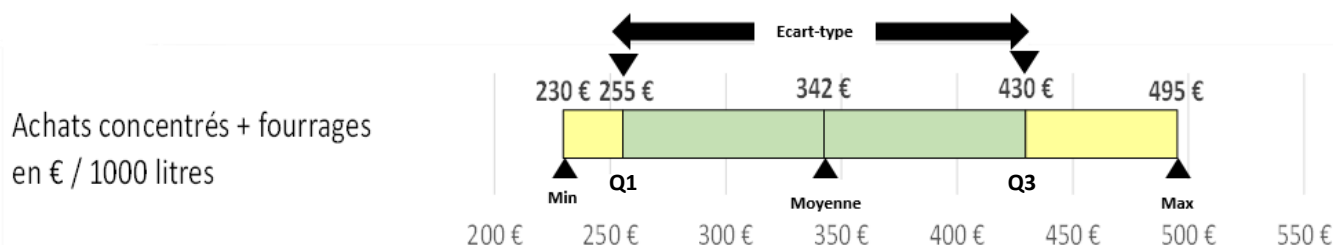
Ensemble des charges mises en œuvre pour la production de 1 000 litres de lait, selon la méthodologie de l'Institut de l'élevage. Cette méthode inclut des charges supplétives (amortissement du matériel, des bâtiments, rémunération des terres en propriété et du capital) et propose une rémunération du travail établie à deux SMIC par unité de main d'œuvre pour les chefs d'exploitation.

⇒ Volume de lait commercialisé :

Dans la méthode des coûts de production, le volume de lait considéré est le volume commercialisé (livré ou transformé), ce qui n'inclut pas le volume bu par les agneaux. Cela peut biaiser certains critères techniques comme la quantité de concentrés distribuée par litre de lait produit.

■ Aide à la lecture des graphiques réalisés via la méthode *Coût de production*

Outre le graphique global du coût de production, la fiche détaille ces coûts poste par poste, sous la forme de



Au milieu se trouve la moyenne de l'échantillon, les valeurs minimales et maximales étant aux extrémités. La zone verte représente les valeurs incluses dans la zone d'écart type. L'écart type correspond à la moyenne quadratique des écarts par rapport à la moyenne, ce que l'on peut qualifier d'« écart moyen » par rapport à la moyenne. Il donne une indication sur la dispersion des valeurs de l'échantillon. Les zones jaunes correspondent à des exploitations de l'échantillon éloignées de la moyenne.

Les coûts de production sont issus de données comptables de 2022 et de données comptables de 2021 réactualisées en y appliquant l'évolution des IPAMPA (Indices des Prix Agricoles et des Matières Premières Agricoles).

LIVREUR

Ces résultats sont issus de 7 élevages, localisés dans la Loire et la Haute-Loire, qui livrent leur lait à des entreprises assurant la transformation. Tous sont en agriculture conventionnelle.

Ces fermes se caractérisent par des structures de tailles plus importantes que celles des fromagers. En particulier, les moyens de production ramenés à l'unité de main d'œuvre sont très supérieurs. Elles possèdent un niveau de productivité élevé, tant par les volumes produits par unité de main d'œuvre que par le lait vendu par brebis. Une alimentation poussée avec un niveau de concentré élevé permet d'atteindre les objectifs de production.

Ces élevages produisent majoritairement du lait en hiver avec un agnelage désaisonné en automne. Le désaisonnement de la production permet d'obtenir des prix en moyenne plus élevés sur l'année. Certains produisent toute l'année avec deux lots de brebis (un lot saisonné et un lot désaisonné) afin de satisfaire aux besoins de leur(s) collecteur(s). Le recours à l'insémination est fréquent.

■ Structure

⇒ Structure des exploitations

	Moyenne	Répartition
SFP OL	71 ha	de 54 à 109 ha
Nombre de brebis	441 brebis	de 305 à 624 brebis
Volume de lait commercialisé	147 809 l	de 78 000 à 242 000 l
UMO atelier OL	2,2 UMO	de 1 à 3 UMO
Chargement SFP OL	1,1 UGB/ha SFP OL	de 0,6 à 1,6 UGB/ha SFP OL

⇒ Moyens de production de l'atelier par UMO

	Moyenne	Répartition
Nombre de brebis/UMO	216 brebis	de 153 à 278 brebis
Lait commercialisé/UMO	69 928 l	de 59 910 à 90 441 l
SFP OL/UMO	36 ha	de 21 à 55 ha

■ Résultats technico-économiques

⇒ Production et valorisation

	Moyenne	Répartition
Lait (commercialisé) par brebis présente (en litres / an)	327 l/brebis	de 236 à 413 l
Concentrés (kg/brebis/an)	265 kg/brebis	de 114 à 385 kg
Concentrés (g/l de lait commercialisé)	722 g/l	de 354 à 1 253 g/l
Valorisation du lait (€/1000 l)	1 129 €	de 1 000 à 1 459 €

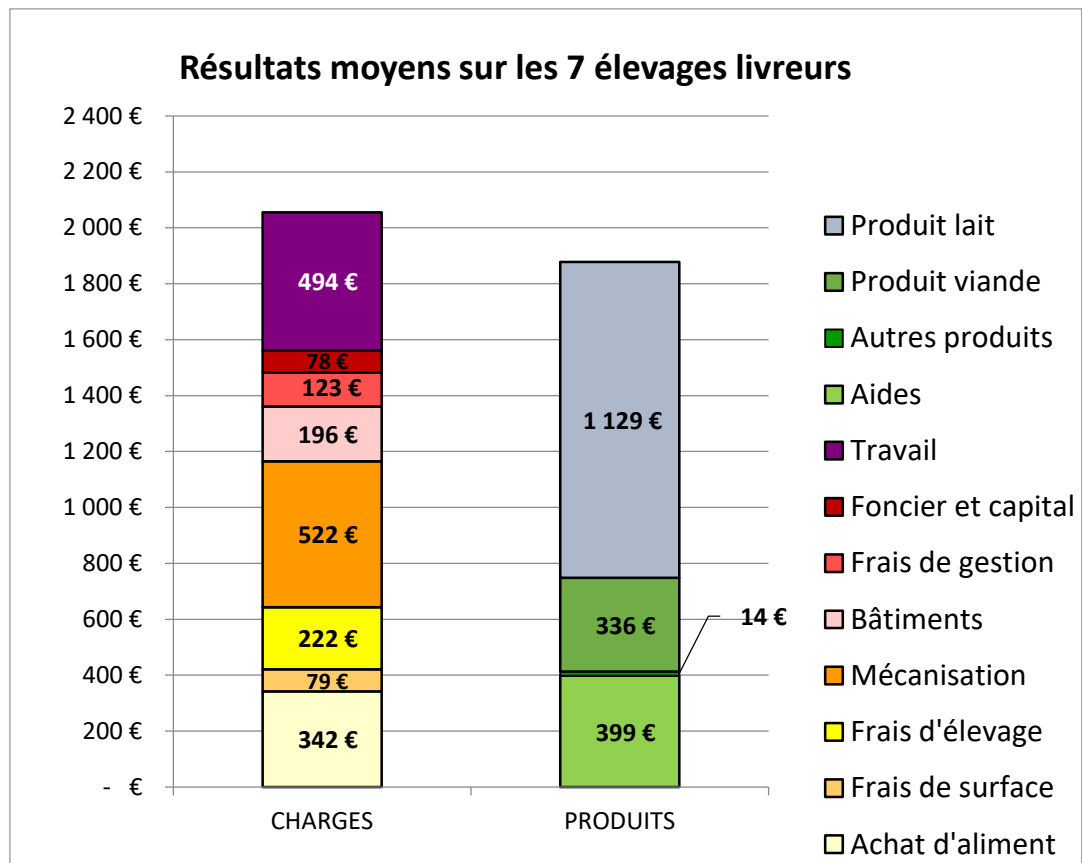
■ Résultats technico-économiques

⇒ Marge brute par brebis

	Marge moyenne (€/brebis)	Part du produit total ou des charges totales
Total des produits	507 €	-
dont produits lait	365 €	72%
dont autres produits animaux	115 €	23%
dont aides ovines	27 €	5%
Total des charges opérationnelles	218 €	-
dont achats de concentrés	88 €	41%
dont concentrés autoconsommés	17 €	8%
dont achats de fourrages	20 €	9%
dont approvisionnement des surfaces fourragères	20 €	9%
dont achats de litière	23 €	10%
dont frais vétérinaires	21 €	10%
dont frais de reproduction	12 €	5%
dont autres frais d'élevage	17 €	8%
Marge brute par brebis	289 €	-

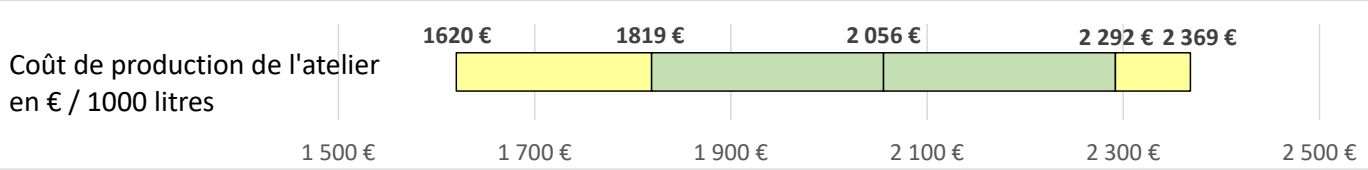
Les charges opérationnelles représentent moins de la moitié (43 %) du produit de l'atelier dans l'échantillon analysé. La part la plus importante est dédiée à l'alimentation (deux tiers des charges), en particulier l'achat de concentré qui représente à lui seul 41 % des charges opérationnelles. Les frais d'élevage ne représentent qu'un tiers de ces charges.

■ Indicateurs issus de la méthode coût de production

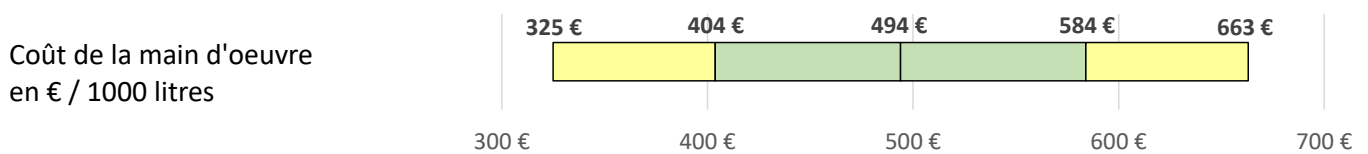
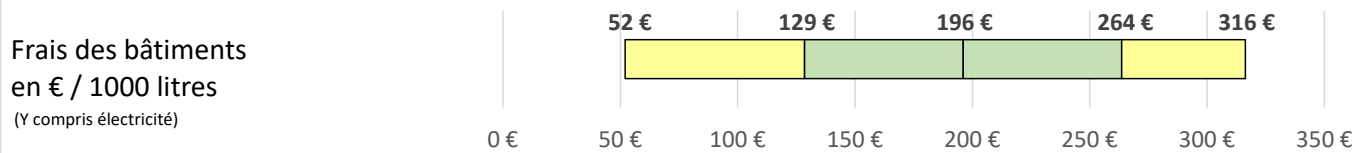
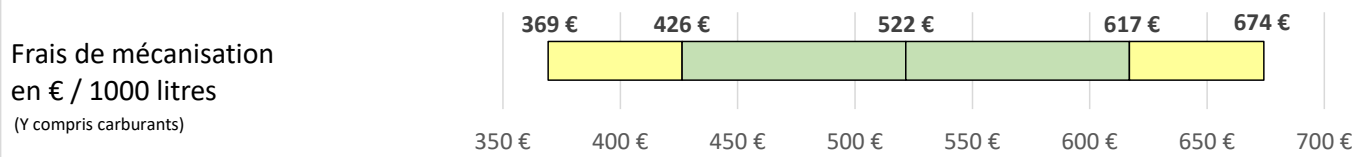
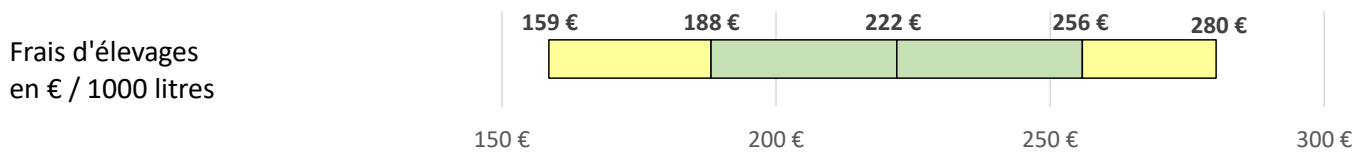
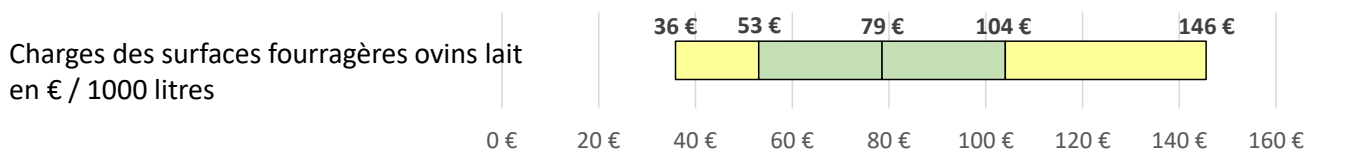
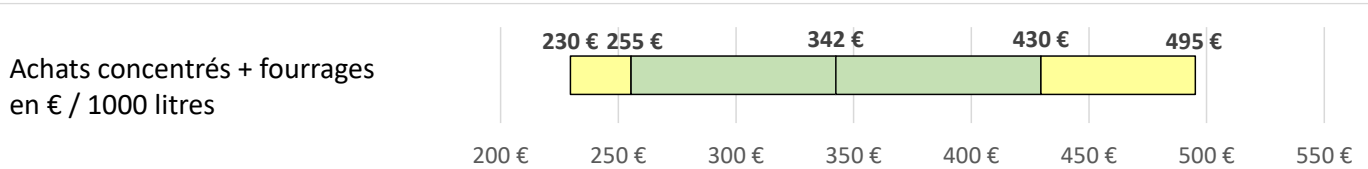


⇒ **Coût de production de l'atelier**

Le coût de production moyen de l'échantillon des éleveurs laitiers avoisine les 2 100 € /1000 litres de lait vendu. Ceci cache néanmoins une certaine disparité. Si la plupart des exploitations oscillent entre 1 620 € et 2 369 € / litre de lait, on observe quelques élevages ayant de faibles coûts de production, inférieurs à 1 860 €.

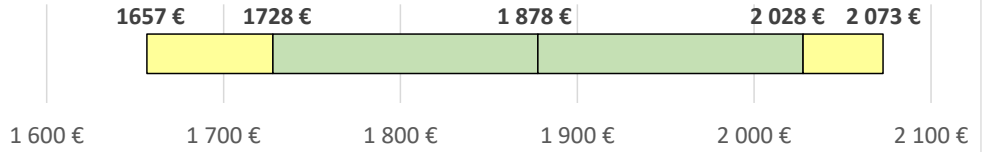


⇒ **Les principales composantes du coût de production**



⇒ **Produit de l'atelier**

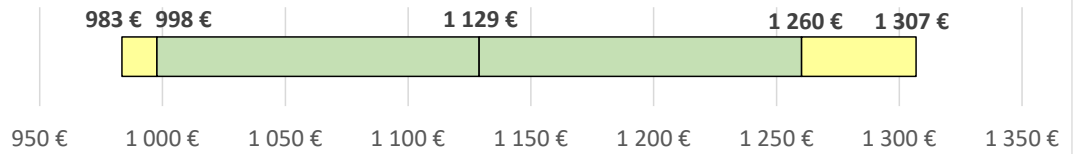
Produit de l'atelier
en € / 1000 litres



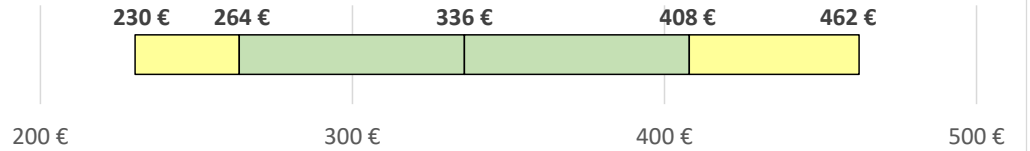
Les produits constatés sont assez hétérogènes, avec une grande variabilité entre les exploitations. Les différences de prix payé entre les différents collecteurs n'y sont pas étrangères.

⇒ **Principales composantes du produit de l'atelier**

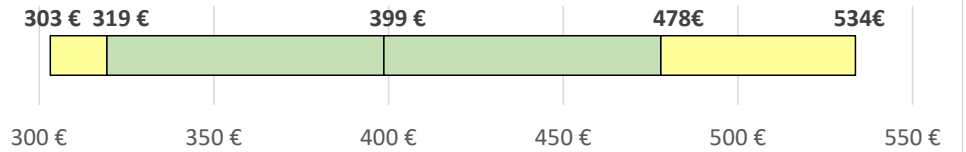
Vente de lait
en € / 1000 litres



Autres produits animaux
en € / 1000 litres

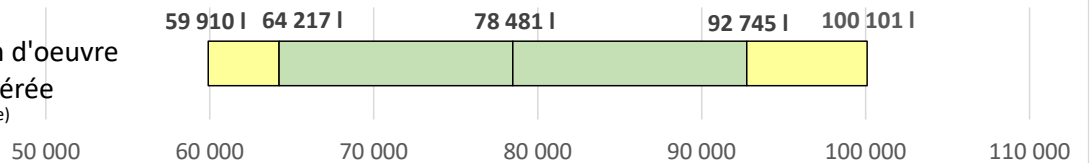


Aides ovines
en € / 1000 litres

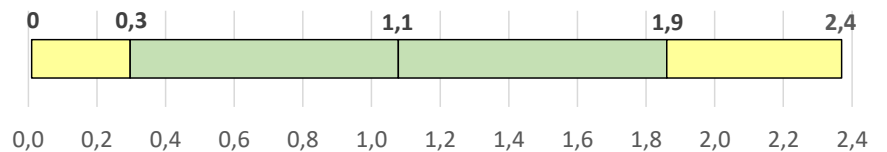


⇒ **Rémunération et productivité de la main d'œuvre**

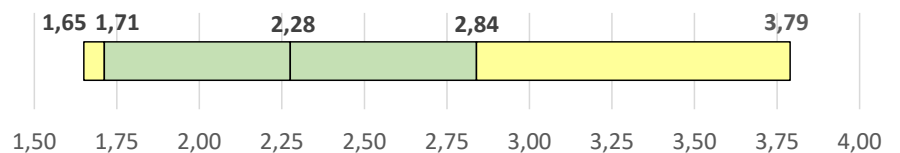
Productivité de la main d'œuvre
en litres / UMO rémunérée
(Main d'œuvre exploitation + salariée)



Rémunération du travail
permise par l'atelier ovin lait.
(Approche comptable en SMIC/UMO exploitant)



Rémunération du travail
permise par l'atelier ovin lait
(Approche trésorerie en SMIC / UMO exploitant)



NB : La différence entre l'approche trésorerie et l'approche comptable est expliquée en page 2.

FROMAGER avec une production < 250 l / brebis

(< 250 L DE LAIT TRANSFORMÉ ET COMMERCIALISÉ PAR BREBIS ET PAR AN)

■ Description de la conduite

Les résultats des fromagers produisant moins de 250 litres par brebis sont issus de 7 élevages. Ces structures sont de taille modeste : la main-d'œuvre rémunérée oscille majoritairement entre une et deux personnes. Les surfaces sont conduites de façon peu intensive avec un chargement moyen de 0,6 UGB / ha. Toutefois, afin d'assurer un produit suffisant, ces structures nécessitent un nombre de brebis par unité de main-d'œuvre (67 brebis / UMO) plus élevé afin de permettre une production suffisante pour dégager un revenu.

Ces élevages **produisent majoritairement du lait au printemps et en été, avec un agnelage en début d'année, ce qui signifie que la production laitière est basée sur le pâturage.** Les prairies naturelles sont majoritaires dans la SAU. Le pâturage est complété dans la plupart des cas avec une distribution de concentrés et éventuellement de fourrages. L'autonomie alimentaire est recherchée et les achats extérieurs sont moindres hormis pour les concentrés. La grande majorité des élevages est en agriculture biologique.

En ce qui concerne la gestion de la reproduction, **l'âge de mise à la reproduction des agnelles** est pour la majorité des élevages, **supérieur à 1 an**. La plupart des brebis sont saillies en lutte naturelle, les éleveurs ayant peu recours à l'IA.

La durée de traite moyenne de ces élevages est de 8 mois par an. La fréquence de traite est variable, il y a autant d'élevages en bitraite qu'en monotraite, l'alternance bitraite en début de lactation puis monotraite en fin de lactation étant courante.

■ Structure

⇒ Structure des exploitations

	Moyenne	Répartition
SFP OL	34 ha	de 19 à 41 ha
Nombre de brebis	115 brebis	de 77 à 160 brebis
Volume de lait commercialisé	15 964 l	de 8 300 à 25 000 l
UMO atelier OL	1,8 UMO	de 1,1 à 2,75 UMO
Chargement SFP OL	0,6 UGB/ha SFP OL	de 0,35 à 1,1 UGB/ha SFP OL

⇒ Moyens de production de l'atelier par UMO

	Moyenne	Répartition
Nombre de brebis/UMO	66 brebis	de 37 à 87 brebis
Lait commercialisé/UMO	8 845 l	de 5 611 à 12 500 l
SFP OL/UMO	20 ha	de 8 à 38 ha

■ Résultats technico-économiques

⇒ Production et valorisation

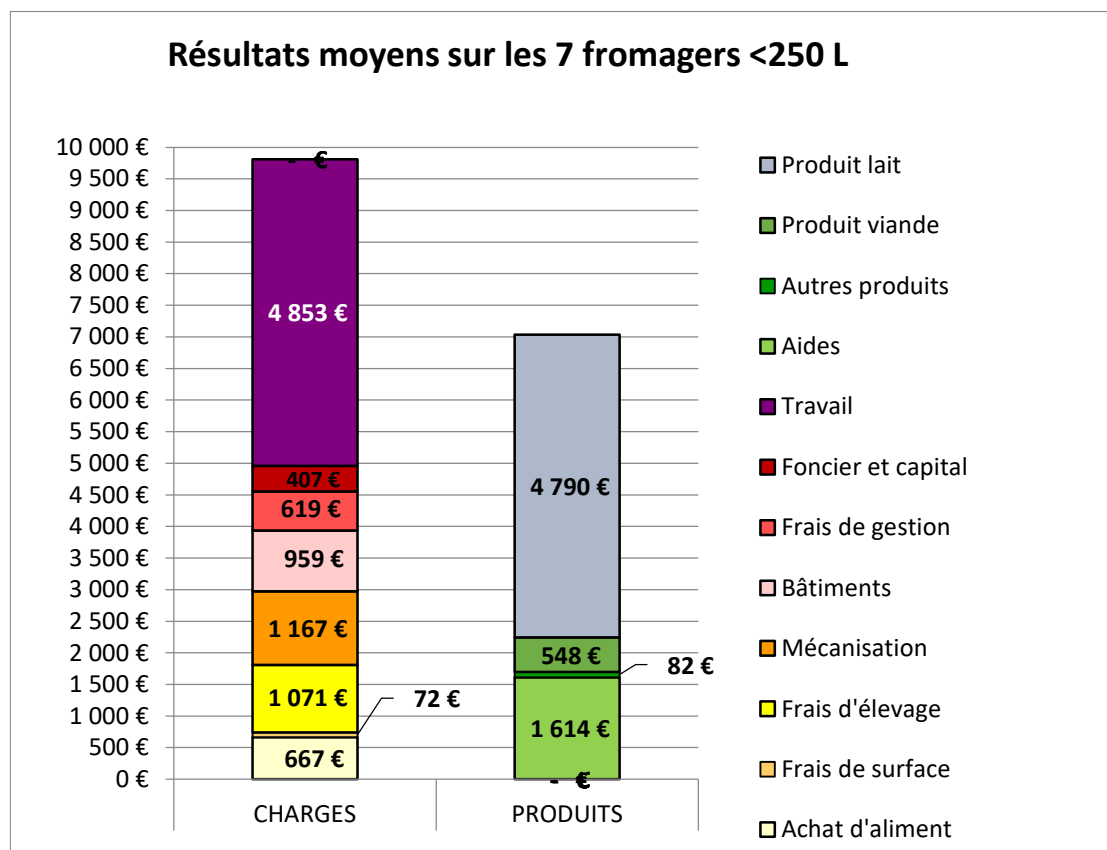
	Moyenne	Répartition
Lait (commercialisé) par brebis présente (en litres / an)	138 l/brebis	de 78 à 174 l
Concentrés (kg/brebis/an)	131 kg/brebis	de 52 à 214 kg
Concentrés (g/l de lait commercialisé)	897 g/l	de 482 à 1 367 g/l
Valorisation du lait (€/1000 l)	4 790 €	de 2 638 à 6 863 €

⇒ Marge par brebis

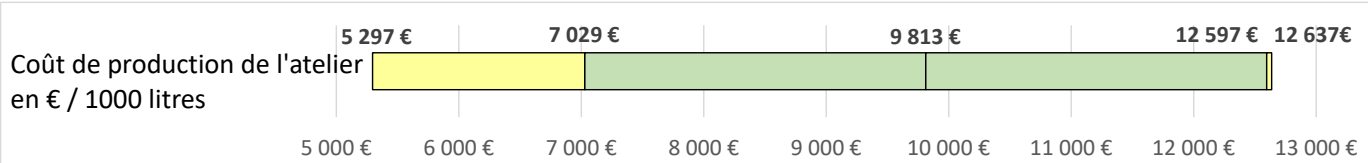
	Marge moyenne (€/brebis)	Part du produit total ou des charges totales
Total des produits	754 €	-
dont produits lait	663 €	88%
dont autres produits animaux	67 €	9%
dont aides ovines	24 €	3%
Total des charges opérationnelles	232 €	-
dont achats de concentrés	71 €	31%
dont concentrés autoconsommés	7 €	3%
dont achats de fourrages	17 €	7%
dont approvisionnement des surfaces fourragères	8 €	4%
dont achats de litière	1 €	1%
dont frais vétérinaires	7 €	3%
dont frais de reproduction	1 €	1%
dont autres frais d'élevage	28 €	12%
dont frais de transformation et de commercialisation	92 €	40%
Marge brute par brebis	522 €	-

Les charges représentent moins d'un tiers du produit (31 %). Autonomie et maîtrise des coûts caractérisent en effet ce type d'élevage. 45 % des charges opérationnelles sont des coûts alimentaires. Les frais de transformation et de commercialisation constituent l'autre grand poste de charges. Ils représentent 71% du total des frais d'élevage et 40 % des charges opérationnelles.

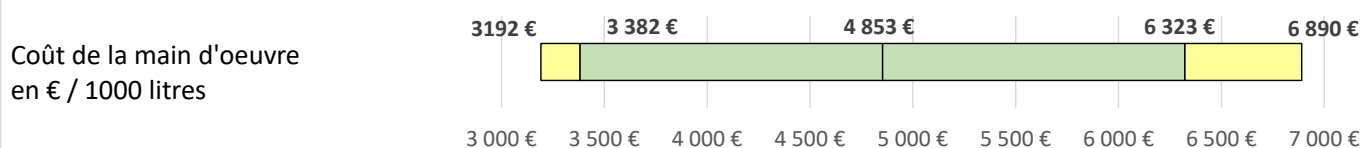
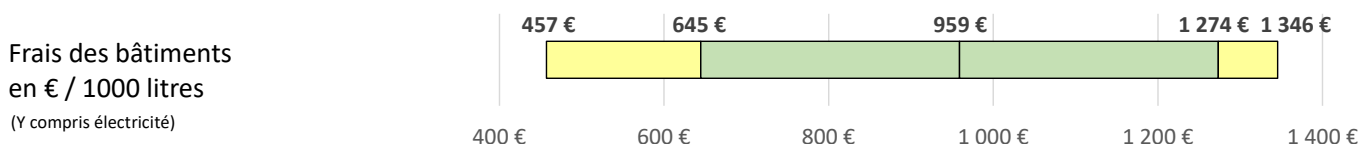
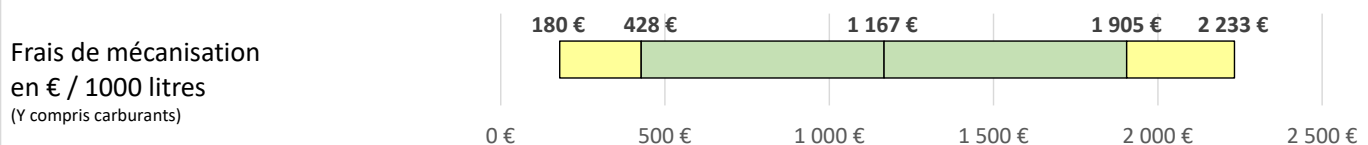
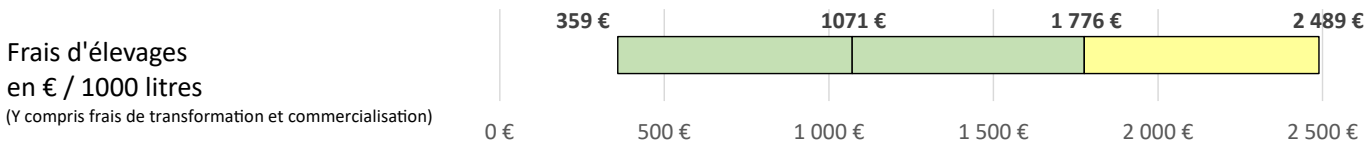
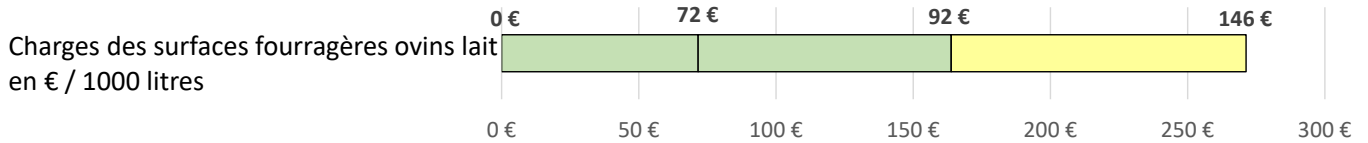
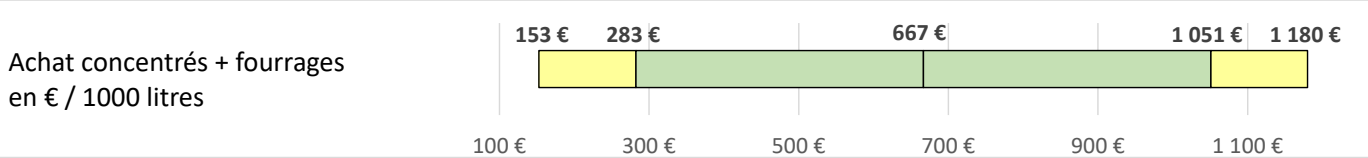
■ Indicateurs issus de la méthode coût de production



⇒ Coût de production de l'atelier



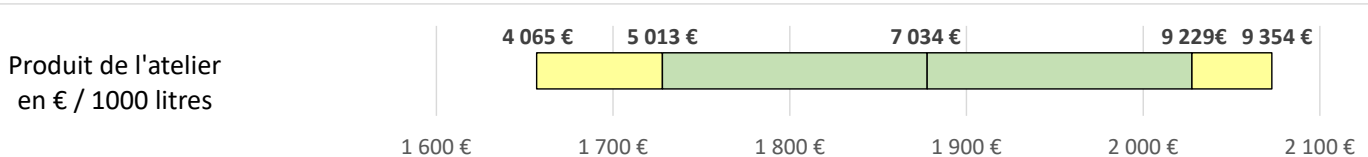
⇒ Les principales composantes du coût de production



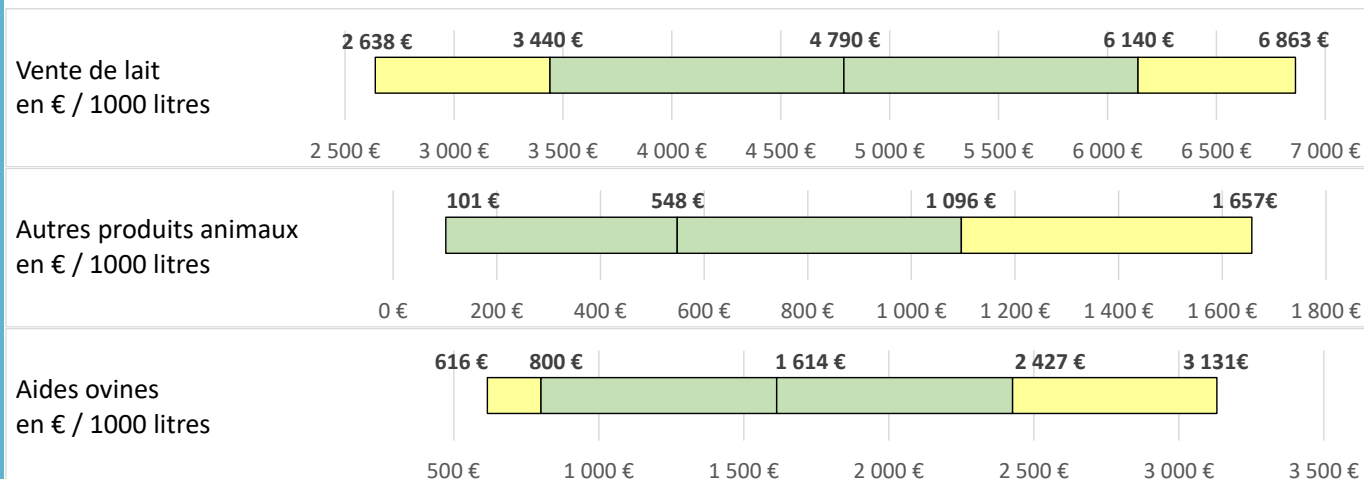
Le coût de production moyen de l'échantillon dépasse les 9 800 € / 1000 litres de lait transformé. Il est nettement supérieur au coût de production des livreurs mais aussi à celui des « Fromagers > 250 l ».

La rémunération de la main-d'œuvre représente le principal poste du coût de production. La stratégie de ces fromagers peu intensifs vise une haute valeur ajoutée du produit pour compenser les charges afin de garantir cette rémunération.

⇒ Produit de l'atelier



⇒ Composition du produit de l'atelier



Le produit total par 1000 litres présente une très grande variabilité avec une moyenne à 7 034 €. La valorisation du lait représente le poste le plus important des produits. Il affiche une grande variabilité, le lait transformé se valorisant en moyenne aux alentours de 4 800 €. Cette variabilité est fonction de la nature des produits fromagers mais surtout des débouchés, qui offrent en particulier de biens meilleurs prix en périphérie de certaines agglomérations. Si le produit viande est relativement stable autour de 550 € / 1000 litres, quelques élevages qui assurent l'engraissement d'agneaux peuvent en tirer un complément substantiel. Enfin, le montant d'aides aux 1 000 litres, très variable, dépend surtout de la productivité de l'atelier et de ses surfaces éligibles.

⇒ Rémunération et productivité de la main d'œuvre



NB : La différence entre l'approche trésorerie et l'approche comptable est expliquée en page 2.

La productivité du travail est comprise entre 5 600 et 12 600 litres par unité de main d'œuvre. Ce volume transformé permet de dégager une trésorerie disponible entre 0,2 et 1,8 SMIC par UMO. En moyenne les ateliers des éleveurs peu productifs dégagent 0,9 SMIC par UMO, mais en fait, l'échantillon se scinde entre une moitié inférieure à 0,5 SMIC et une moitié autour de 1,5 SMIC. Les systèmes les plus rentables se caractérisent soit par un faible coût de production, soit par une bonne valorisation du litre de lait transformé. En moyenne, pour dégager une trésorerie de 2 SMIC / UMO, il faudrait valoriser les 1000 litres de lait à 6 989 €.

FROMAGER avec une production > 250 l / brebis

(> 250 L DE LAIT TRANSFORMÉ ET COMMERCIALISÉ PAR BREBIS ET PAR AN)

■ Description de la conduite

Les résultats des fromagers produisant plus de 250 litres par brebis, sont issus de 8 élevages. Les ateliers sont de taille modérée, équivalents en SAU et en brebis à ceux du type précédent. On remarque toutefois que le chargement est plus important et qu'il y a d'avantage d'UMO par atelier. Si le nombre de brebis par UMO est relativement bas, le litrage transformé par UMO (16 435 litres) est bien plus élevé en moyenne que précédemment (8 800 l/UMO).

Ces élevages produisent majoritairement du **lait l'hiver et/ou toute l'année, ce qui signifie qu'ils basent leur production laitière sur des fourrages conservés**. Les élevages de ce type distribuent des fourrages souvent de qualité : foin de légumineuses ou foin séché en grange.

Pour la majorité des élevages, **les agnelles sont mises à la reproduction** entre 7 et 9 mois et rentrent donc en production entre 12 et 14 mois. La plupart des brebis sont saillies en lutte naturelle, les éleveurs n'ont pas recours à l'IA.

La durée de traite moyenne de ces élevages est proche de 9 mois. La majorité des élevages sont en bi-traite en début de lactation, et peuvent passer en monotraite en fin de lactation.

■ Structure

⇒ Structure des exploitations

	Moyenne	Répartition
SFP OL	30 ha	de 9 à 59 ha
Nombre de brebis	102 brebis	de 70 à 135 brebis
Volume de lait commercialisé	35 808 l	de 25 400 à 47 000 l
UMO atelier OL	2,4 UMO	de 1,3 à 4,5 UMO
Chargement SFP OL	0,79 UGB/ha SFP OL	de 0,36 à 1,47 UGB/ha SFP OL

⇒ Moyens de production de l'atelier par UMO

	Moyenne	Répartition
Nombre de brebis/UMO	49 brebis	de 27 à 75 brebis
Lait commercialisé/UMO	17 706 l	de 7 100 à 32 900 l
SFP OL/UMO	13 ha	de 5 à 24 ha

■ Résultats technico-économiques

⇒ Production et valorisation

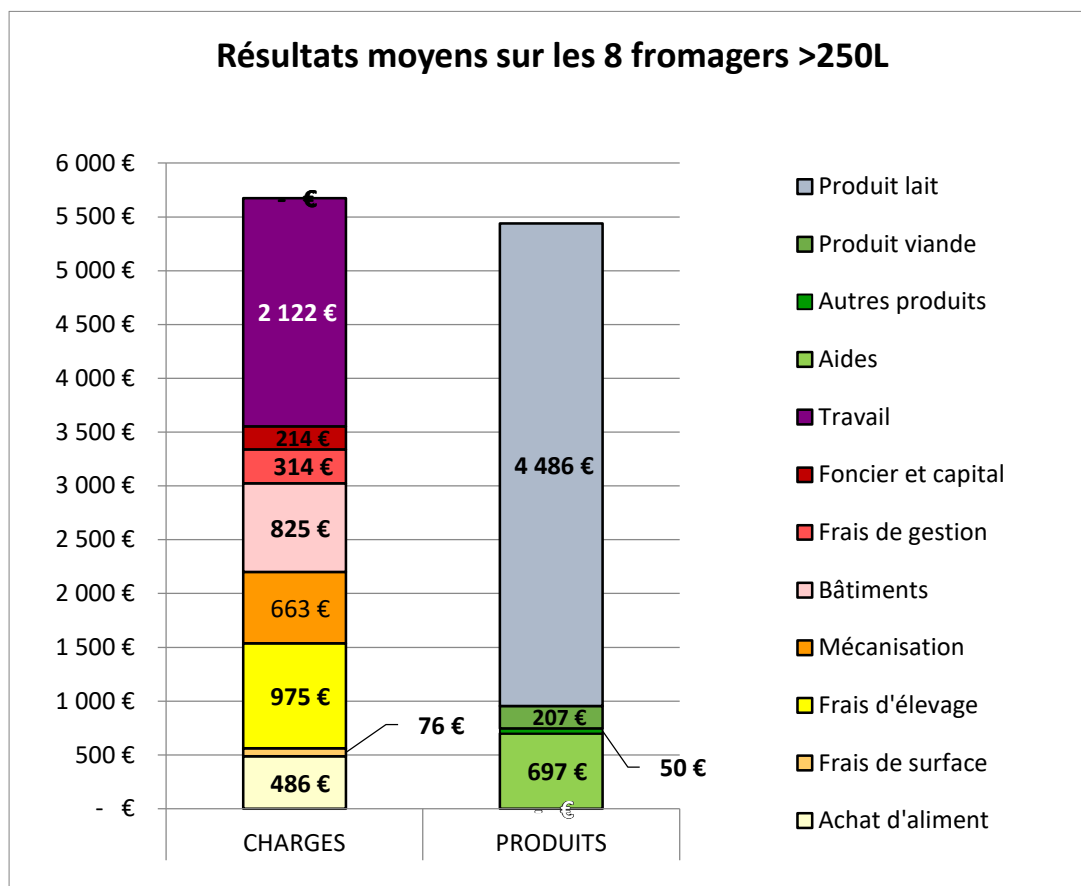
	Moyenne	Répartition
Lait (commercialisé) par brebis présente (en litres / an)	356 l/brebis	de 260 à 441 l/brebis
Concentrés (kg/brebis/an)	241 kg/brebis	de 103 à 365 kg/brebis
Concentrés (g/l de lait commercialisé)	665 g/l	de 354 à 934 g/l
Valorisation du lait (€/1000 l)	4 486 €/1 000 l	de 3 338 à 5 300 €/ 1 000 l

⇒ Marge par brebis

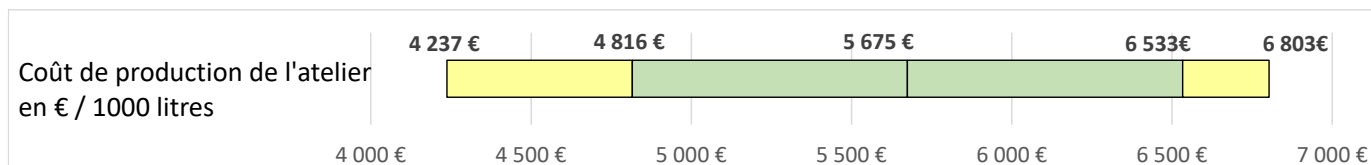
	Marge moyenne (€/brebis)	Part du produit total ou des charges totales
Total des produits	1 676 €	-
dont produits lait	1 564 €	88%
dont autres produits animaux	79 €	9%
dont aides ovines	33 €	3%
Total des charges opérationnelles	557 €	-
dont achats de concentrés	117 €	21%
dont concentrés autoconsommés	19 €	3%
dont achats de fourrages	61 €	11%
dont approvisionnement des surfaces fourragères	23 €	4%
dont achats de litière	18 €	3%
dont frais vétérinaires	19 €	3%
dont frais de reproduction	4 €	1%
dont autres frais d'élevage	38 €	7%
dont frais de transformation et de commercialisation	258 €	46%
Marge brute par brebis	1 118 €	-

Les charges représentent un tiers du produit. Le coût alimentaire atteint 220 € par brebis, bien plus que dans les autres échantillons car les achats sont plus conséquents, l'autonomie étant moins accessible. Les frais d'élevage par brebis sont aussi plus importants.

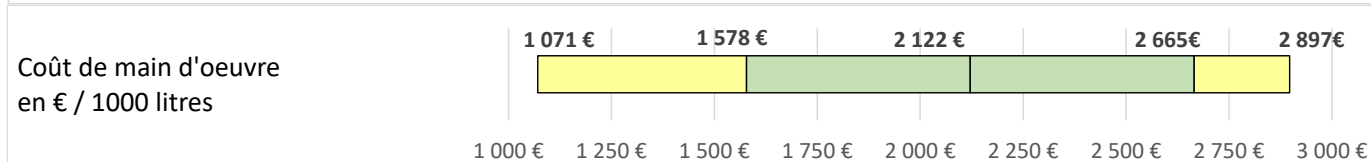
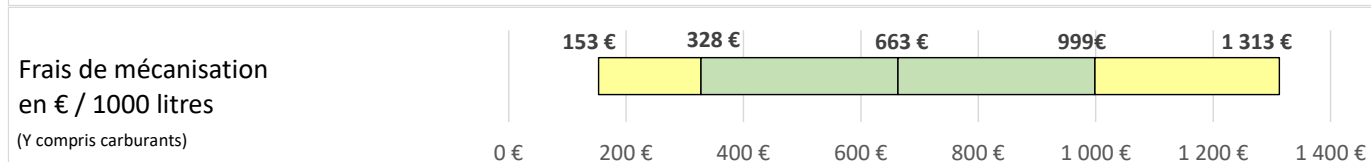
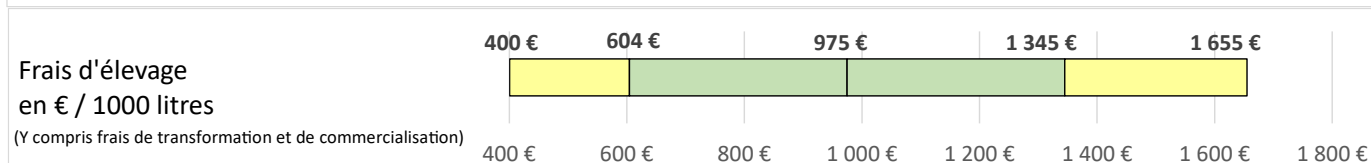
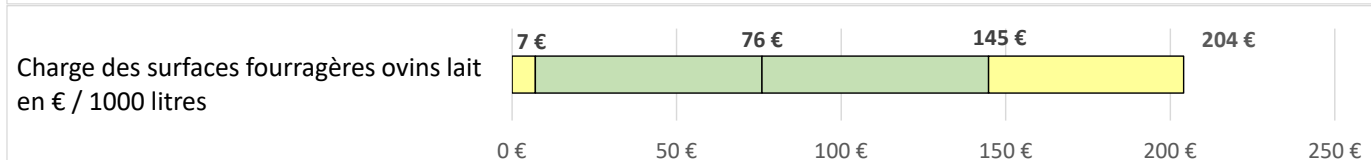
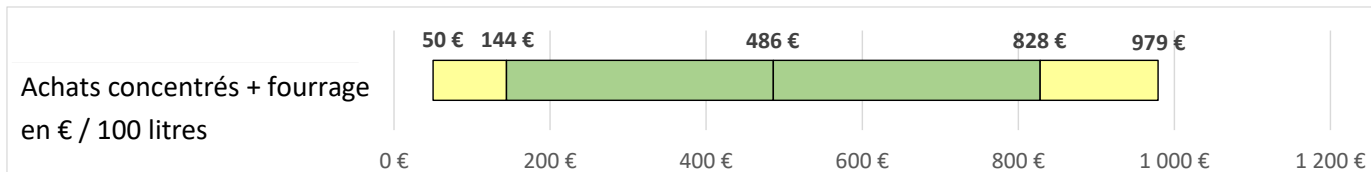
■ Indicateurs issus de la méthode coût de production



⇒ Coût de production de l'atelier



⇒ Les principales composantes du coût de production



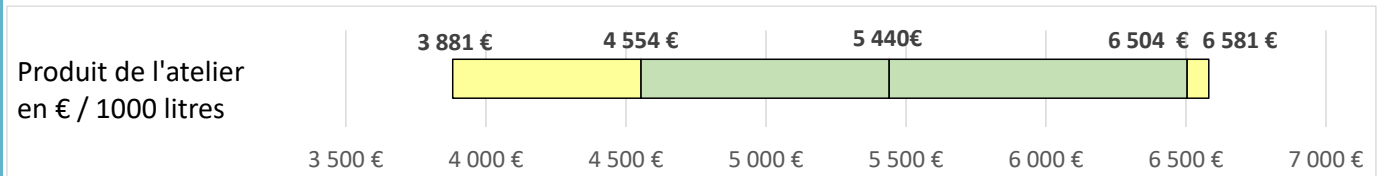
Le coût de production moyen de l'échantillon est de 5 675 € / 1000 litres de lait transformé. Il est nettement inférieur au coût de production du système précédent. La production de lait plus importante permet de diluer les charges opérationnelles ramenées au litrage. Pour chaque poste, les charges des « Fromagers > 250 l » sont inférieures à celles de la typologie précédente.

Les frais de transformation et de commercialisation représentent plus des trois quart (76 %) du total des frais d'élevage. C'est un poste majeur des charges.

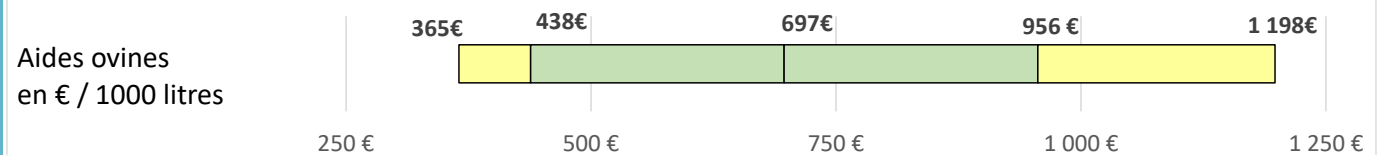
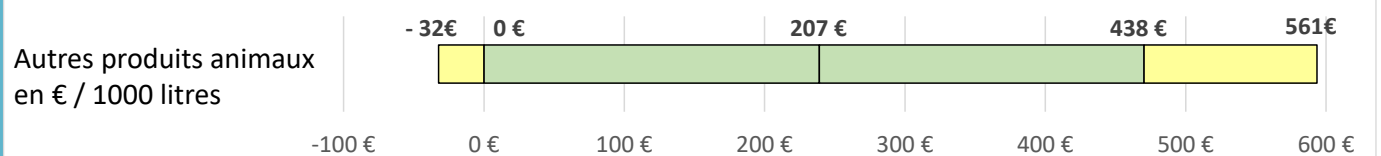
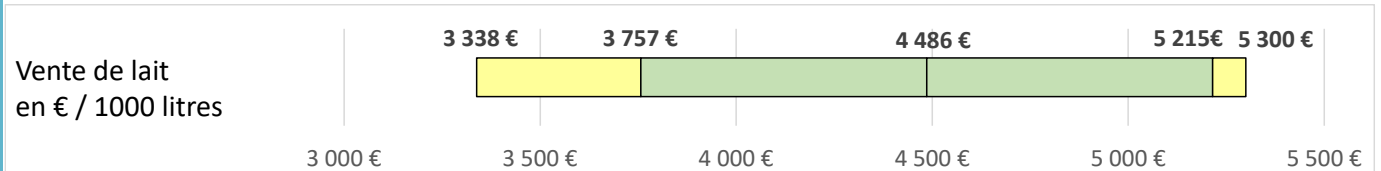
Contrairement à ce que l'on observe dans les autres types, le poste mécanisation n'est pas prépondérant. Il est même inférieur à celui des bâtiments, ces derniers ayant bénéficié d'investissements conséquents (et donc d'amortissements non négligeables).

Le poste de l'alimentation achetée est relativement bas malgré des quantités plus importantes consommées par brebis. La valorisation du concentré est donc meilleure que dans le type précédent, ce qui est confirmé par la consommation moyenne de 665 g de concentré par litre produit.

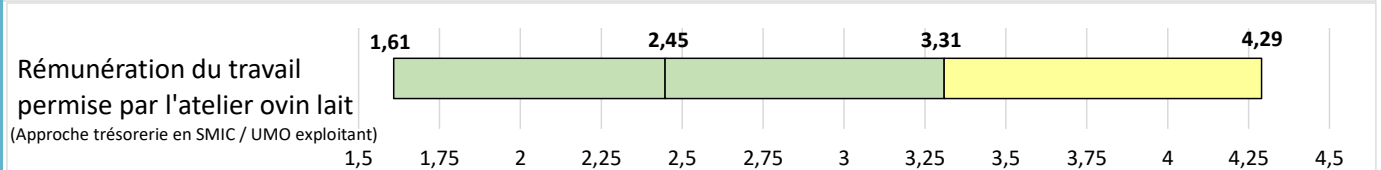
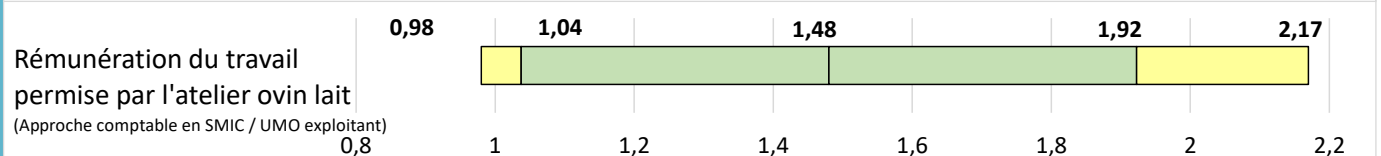
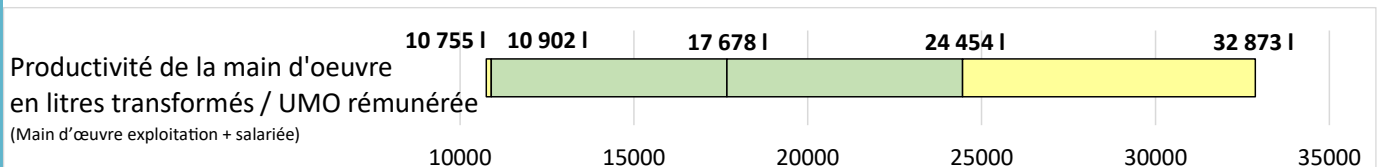
⇒ **Produit de l'atelier**



⇒ **Composition du produit de l'atelier**



⇒ **Rémunération et productivité de la main d'œuvre**



La productivité du travail est comprise entre 10 700 et 32 900 litres par unité de main-d'œuvre rémunérée soit une moyenne de 17 678 litres qui représente le double de la productivité des fromagers < 250 l. Cet important volume transformé permet de dégager une trésorerie disponible entre 1,6 et 4,3 SMIC par UMO avec une moyenne qui dépasse 2,4 SMIC par UMO.

REDACTION : Catherine VENINEAUX (CA 38), Constance WEY (AURAE), Coralie SYLVAIN (AURAE), Fabrice VASSORT (CA 43), Gaïane SEYCHAL (CA 63), Laura CRISPEL (AURAE), Lucas CLAUZIER (ADICE), Lucie CHAZALLON (43 CEL), Marina TESTARD (ACSEL), Mathilde PERRE (CA 43), Michel POCACHARD (CA 69), Nathalie MORARDET (AURAE), Philippe ALLAIX (CA 42)

PUBLICATION : Auvergne-Rhône-Alpes Elevage, Septembre 2024

LES PARTENAIRES



AVEC LEUR SOUTIEN FINANCIER



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité